

de feuillus (surtout du hêtre rouge). À la fin du siècle dernier, pour mettre un frein à la surexploitation, on a adopté une loi destinée à protéger les régions forestières, stipulant que toute coupe devrait être compensée par un reboisement équivalent. Les forêts appartiennent à 74 p. cent à l'État et à 26 p. cent à des particuliers. Elles représentent une des rares sources de matières premières de la Suisse, et la seule qui soit en mesure de satisfaire la presque totalité des besoins du pays.

En 1988, la production suisse de bois de construction a légèrement augmenté pour atteindre près de 4,43 millions de mètres cubes.

Agriculture

Le secteur agricole suisse est l'exception qui confirme la règle dans cette économie relativement ouverte et autorégulatrice. L'agriculture est fortement subventionnée et protégée, on taxe la plupart des denrées alimentaires importées pour en maintenir les prix élevés, et le gouvernement a le pouvoir de contingenter les importations de produits agricoles. En fait, on appelle parfois les agriculteurs suisses « les jardiniers paysagistes les mieux payés du monde ». Les raisons de cette politique sont largement stratégiques : le gouvernement cherche d'abord à conserver une main-d'œuvre économiquement active dans les régions montagneuses et à enrayer l'exode de la population rurale vers les centres industriels; deuxièmement, il vise à maximiser la production agricole dans un pays qui dépend déjà fortement des importations de denrées alimentaires. De ce fait, 5,8 p. cent de la population travaille la terre, qui est arable à 74 p. cent (un tiers de forêts, un tiers de pâturages et un tiers de terres cultivées). Les entreprises agricoles se spécialisent de plus en plus : celles du plateau suisse se consacrent aux cultures de labour, à la culture fruitière, à la viticulture et à la culture maraîchère; celles qui sont établies dans les montagnes se consacrent à l'élevage. Ce dernier secteur (viande et produits laitiers) totalise aujourd'hui 78 p. cent des revenus agricoles de la Suisse.

On a observé une tendance à une plus grande industrialisation des exploitations agricoles, ce qui a entraîné l'élimination virtuelle des exploitations de moins de 20 hectares.

Le pays doit importer 43 p. cent de ses denrées alimentaires. Néanmoins, l'industrie nationale de l'alimentation est prospère, et se réclame de « l'invention » du lait condensé, du chocolat au lait et des aliments pour bébés.